



L'HOTEL Des Invalides.

La désaffectation complète de l'hôtel des Invalides ne saurait tarder. Le gouverneur de Paris vient de s'y installer avec armes et bagages; pendant plusieurs mois des équipes de maçons dirigées par le génie ont préparé les installations, transformant l'hôtel en un immense chantier.

Il va sans dire que les vétérans ont dû se retirer devant cet envahissement; on les a relégués dans le coin le plus humble entre l'église Saint-Louis et le boulevard des Invalides. C'est là qu'ils sont parqués: simples soldats, sous-officiers, deux médecins, trois officiers d'administration, deux capitaines adjutants-majors, un colonel major, à peine cent soixante hommes.

Si l'on conserve ce chiffre dérisoire, c'est évidemment pour légitimer le nom des immenses bâtiments dont ils occupent une si petite partie. Or il serait préférable, au moment qu'on a changé la destination de l'édifice qui avait été construit pour eux, d'envoyer ces braves pensionnés aux champs, dans un asile quelconque sain et aéré. L'assistance sous forme de pension ayant succédé dans nos mœurs à l'hospitalité pour les anciens militaires blessés en activité de service, cette mesure semble s'imposer.

Mais elle ne paraît pas être du goût du ministère de la guerre; on y veut peu d'invalides, mais on en veut tout de même. J'ai sous les yeux la liste des points qui doivent être jointes à toute demande d'admission à l'hôtel des Invalides; elle se compose d'une copie du certificat d'inscription de la pension de retraite au Trésor, d'un certificat de bonne vie et mœurs, d'un relevé des services et d'un certificat du payeur du département constatant qu'il n'a été fait aucune opposition sur la pension.

Les dossiers, qui arrivent en assez grand nombre au ministère par l'intermédiaire des généraux de brigade commandant chaque département, sont examinés; mais, quels que soient les titres, on ne procède aux admissions qu'au fur et à mesure des extinctions, pour que le nombre actuel ne soit pas dépassé.

Sans remonter aux époques lointaines où les estropiés et les amputés à la suite des guerres devenaient des mortes payées, des moines lais mis au régime des convents ou des oblats pensionnés par le clergé, nous ne pouvons nous dispenser de rechercher l'origine de l'institution des Invalides.

Henri IV le premier songea à les réunir. Il les logea provisoirement dans l'hôpital de Charité chrétienne, ou plus communément l'Oursine, fondé par Marguerite de Provence, veuve de saint Louis.

Louis XIII, pour les mieux installer, ordonna la construction de l'hospice de Bicêtre; mais les travaux furent interrompus à sa mort, et Louis XIV, prenant cette idée une trentaine d'années plus tard, en 1670, choisit un autre emplacement sur la rive gauche de la Seine. Les choses étaient menées rondement sous le Grand Roi, aussi moins de cinq ans après les invalides quittèrent-ils les logements de Charité-Midi où on les avait casés provisoirement pour prendre possession du somptueux édifice construit par Libéral Brault, et non par Mansard, comme on l'a écrit souvent. Ce

dernier avait été chargé exclusivement de l'église et du dôme.

Le produit des oblats ou pensions payées par les abbayes et les prieurés, et une retenue de deux deniers par livre sur toute somme réglée par les trésoriers furent assignés pour faire face aux dépenses de la fondation royale. Est-il besoin de dire que des places y étaient réservées aux officiers mutilés?

A l'époque de la Révolution, le revenu annuel de l'établissement dépassait 1,700,000 livres. Ses dépenses furent mises purement et simplement à la charge de l'Etat.

Napoléon Ier élabora et mit à exécution un système compliqué de ressources consistant en retenues sur les appointements des officiers, les pensions accordées par la Légion d'honneur et les revenus des communes. Il ne voulait pas que les frais de l'hôtel des Invalides figurassent au budget de la guerre. Elles y sont revenues en 1832, ainsi que la dotation des six millions que l'empereur lui avait accordée.

Les plans de Libéral Brault prévoyaient l'hospitalisation de 6000 pensionnaires; pour augmenter le confortable, ce nombre fut plus tard réduit à 4000. Les guerres de la République et du Consulat ayant fait 15,000 invalides officiellement reconnus et ce nombre ayant été porté à 26,000 en 1812, il fallut chercher d'autres asiles; c'est ainsi que furent créées les succursales de Versailles, Mons et Avignon. Cette dernière n'a été supprimée qu'en 1850; elle était d'ailleurs la seule qui eût été organisée en fait.

Avant de relater l'existence, au demeurant, assez douce à ce qui reste de ces vieux débris, il n'est pas sans intérêt de décrire le palais qui, tout au moins, quant à l'extérieur, rivalise heureusement avec Versailles. L'emploi de la pierre, de préférence à la brique, et une plus grande hauteur de la façade lui donnent un aspect plus monumental.

Exactement orientée dans la direction du nord, la façade de l'hôtel des Invalides s'étend sur une longueur de 196 mètres; elle se compose d'un rez-de-chaussée dont les ouvertures sont à arcades et de trois étages. L'uniformité de cette immense ligne droite, sur laquelle sont percées cent trente-trois fenêtres, est rompue par trois pavillons. L'entrée d'honneur s'ouvre dans celui du milieu; elle est décorée de piédestaux et de colonnes d'ordre ionique qui supportent un grand arc orné d'un bas-relief de Guillaume Coustou représentant Louis XIV à cheval entouré de la Justice et de la Prudence. A droite et à gauche de la baie se dressent les statues de Mars et de Minerve. Détruite pendant la Révolution, l'effigie de Louis XIV a été rétablie par Cartellier en 1816. Des lucarnes formant trophées ornent l'attique qui s'élève au-dessus du grand entablement et ceux qui surmontent les avant-corps de droite et de gauche. Aux angles de ces deux avant-corps, on a placé quatre statues en bronze, du sculpteur Desjardins, qui décoraient autrefois la statue de Louis XIV sur la place des Victoires; elles représentent des nations vaincues par la France et avaient été commandées par le duc de La Feuillade.

La porte d'honneur franchie, on accède, par un vaste vestibule orné de colonnes, dans la cour d'honneur d'un aspect imposant, avec ses deux étages d'arcades formant galerie sur chacun des côtés et la façade de l'église s'élevant dans l'axe de l'entrée. Cette cour n'a pas moins de 100 mè-

tres de longueur sur 55 de largeur. Les pavillons des quatre angles sont ornés de groupes de chevaux foulant aux pieds les attributs de la guerre. Un riche entablement règne au-dessus de la galerie supérieure et supporte en retrait des baies formant trophées, comme celles de la façade.

Une de ces baies ou mansardes a son histoire. Sa décoration se compose à peu près uniquement d'une tête de loup aux yeux largement ouverts. Cette face de carnassier regardant vers la cour est un rébus; pour les initiés, il signifie: *Loup coit*, Louvois, le ministre de la guerre, s'était occupé activement de la construction de l'hôtel des Invalides; mais, poussé par une ardente soif de célébrité, il avait fait inscrire son nom d'abord sous la première pierre, ensuite un peu partout. Agacé, le roi lui déclara qu'il voulait qu'aucun autre nom que le sien ne figurât dans la nouvelle construction. Avec la complicité de l'architecte, Louvois réussit à éluder la volonté royale au moyen de la mansarde symbolique.

Le musée historique de la guerre, en voie de formation et qui se compose de costumes, d'armes et de drapeaux ayant figuré dans les guerres de la France, et aussi de tableaux militaires, occupe une partie des anciens réfectoires.

Dans la cour d'honneur se trouve la statue de l'héroïque Daumesnil, le général à la jambe de bois qui, en 1814, répondit aux alliés, le sommant de rendre Vincennes: "tendez-moi ma jambe!" et les tint en respect en menaçant de faire sauter le fort.

La pensée de faire reposer le corps de Napoléon sous le dôme de Louis XIV est de M. Thiérs. Le 1er mars 1840, M. de Rémusat, qui était ministre de l'intérieur dans le cabinet dont Phis-torien du Consulat et de l'Empire avait la présidence, termina dans les termes suivants un discours par lequel il donnait des détails sur la mission du prince de Joinville chargé d'aller reprendre à Sainte-Hélène les cendres de l'empereur:

"Les restes mortels de Napoléon seront déposés aux Invalides... Il importe à la majesté d'un tel souvenir que cette sépulture auguste ne demeure pas exposée sur une place publique, qu'elle soit placée dans un lieu silencieux et sacré, où puissent la visiter avec recueillement tous ceux qui respectent la gloire et le génie, la grandeur et l'infortune. Il fut empereur et roi, il fut le souverain légitime de notre pays; à ce titre, il pouvait être inhumé à Saint-Denis; mais il ne faut point à Napoléon la sépulture ordinaire des rois."

Cette grande et belle idée fut admirablement réalisée par l'architecte Visconti, qui a eu l'idée géniale de creuser le tombeau dans le sol sans modifier les dispositions du monument. Le baldaquin de l'autel placé entre l'église du Dôme et l'église Saint-Louis, rappelant d'assez près celui de Saint-Pierre de Rome avec ses quatre colonnes torsées monolithes en marbre précieuses forme une sorte de portique d'une incomparable grandeur.

Partant de chaque côté du massif marmoréen qui constitue l'autel, un double escalier en marbre blanc conduit à la crypte. Ces parois du testament de Napoléon se lient au-dessus de la porte de bronze où veillent deux colossales statues de Duret, la Force Civile et la Force Militaire: *Je désire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé.*

Cette porte de bronze, pesant

5,000 kilogrammes, tourne sur ses gonds à la moindre pression; l'invalidé de garde ne manque pas de faire remarquer que la serrure figure l'étoile de la Légion d'honneur et l'N de Napoléon. De chaque côté de l'entrée de la crypte, deux beaux tombeaux en marbre noir portent les simples noms de Durac et de Bertrand.

Le sarcophage, placé au centre de l'espace circulaire qu'entoure la balustrade élevée sur le dallage de l'église supérieure, reçoit directement les rayons lumineux venant des hauts-ours du dôme; il en résulte une opposition violente avec l'ombre répandue dans les parties du souterrain circulaire qui l'entoure. Le bloc de granit rouge de Finlande dans lequel il a été taillé est un don de l'empereur de Russie Nicolas Ier; par une pieuse attention, on l'a revêtu intérieurement avec du marbre de Corse en contact direct avec le cercueil. Il s'appuie sur une sorte de socle en granit vert des Vosges.

La galerie circulaire, éclairée par des lampes suspendues au plafond, est décorée de dix bas-reliefs en marbre blanc, par Simart, rappelant diverses périodes de la vie de Napoléon, et de douze statues figurant les victoires impériales et formant les pilastres sur lesquels s'appuie cette galerie; c'est la dernière œuvre et non la moins belle de Pradier. La sont réunis en faisceaux les cinquante quatre drapeaux conquis à la bataille d'Austerlitz.

En face de l'entrée de la crypte on a ménagé une sorte de chapelle que l'on nomme le Reliquaire, où sont placés divers objets ayant appartenu à Napoléon, notamment ses décorations et l'épée d'Austerlitz. Une statue de l'auguste mort, dans son costume du sacre, se détachant de tout l'éclair du marbre blanc sur le marbre noir des parois, laisse une inoubliable impression dans le cœur des plus sceptiques.

Entre cette apparition se dressant dans l'ombre, et le mausolée évoquant le souvenir des vers que Victor Hugo a écrits au sujet du tombeau de Charlemagne:

Comment sépulchre sombre,
Puis tu sans éclat contenir si grande ombre?
Il n'est pas nécessaire d'être très chauvin pour se sentir profondément ému.

Altitudes de quelques lieux habités.

	Mètres
Fok djalong [Asie].....	4.977
Kursok [Asie].....	4.541
Station de Pike [Amérique du Nord].....	4.358
Tacora [Amér. du Sud].....	4.170
Gya [Asie].....	4.129
Mouhtinah [Asie].....	4.012
Potoai [Amér. du Sud].....	4.000
La Paz [Amér. du Sud].....	3.700
L'haasa [Asie].....	3.565
Quito [Amér. du Sud].....	2.913
Observatoire du Pic du Midi.....	2.870
Bogota [Amérique du Sud].....	2.650
Hospice du Grand Saint-Bernard.....	2.472
Saint-Veran [France].....	2.010
Briançon [France].....	1.326
Madrid.....	652

Le transport des corps des deux officiers américains tués à Samoa.

Pressé Associé.

Washington, 15 avril.—Le secrétaire Long a donné au commandant de l'arsenal de Mare Island l'instruction de se procurer deux cercueils métalliques et de les envoyer par le Badger à Apia.

Les corps du lieutenant Lansdale et de l'enseigne Monaghan, du Philadelphia, seront placés dans ces cercueils et ramenés aux Etats-Unis.

LA PERLE.

Tout le long des jours, sur la route qui conduisait à l'ermitage d'Ahasvère, défilait une lamentable théorie de gens quémantendurs de baumes.

Ceux de la plaine que la fièvre des paluds secouait, telle une feuille de tremble par la brise, ceux des collines à qui la lèpre avait mis son masque de boue, et tant d'autres qu'il faudrait vingt tomes pour énumérer.

Et se joignaient à eux, plus nombreux encore, ceux qui souffraient de douleurs morales, autrement cuisantes, moins tolérables que les maux du corps, ceux que l'ambition pousait, que la curiosité incitait, que l'amour brûlait.

C'est qu'Ahasvère jouissait d'une réputation universelle. On assurait qu'il était le mire le plus fameux qu'on eût compté depuis Hippocrate de Cos et l'on nommait deux rois qui, à pied, avaient suivi la route de sa retraite pour le consulter.

Rarement on s'en allait sans emporter le philtre ou le baume qui soulageait, le dictame ou la consolation qui guérissent.

On racontait sur lui une histoire effroyable. Autrefois il avait combattu sous les ordres de saint Louis; c'était un soldat brave et fort et, certain soir, le roi, en lui donnant l'accolade, lui avait accordé le titre de comte en récompense de sa victoire.

Mais Ahasvère, toujours triomphant, avait été à son tour vaincu par le dieu d'amour. Une prisonne venue d'Orient dans le butin d'une Croisade, merveilleusement belle, adorablement perverse, l'avait incité au mal.

Pour l'amour d'elle, qui lui avait imposé cette abominable condition, il avait dérobé la perle qui paraît le fermail du manteau de la Vierge dans le trésor de la Sainte-Chapelle.

Le roi avait fait grâce de la vie à Ahasvère, le jugeant assez puni par une vie de remords, mais l'avait banni de France jusqu'à l'heure où il rapporterait, pieds nus, la perle disparue.

Celle pour qui l'austère soldat avait soufflé sa vie, sacrifié sa couronne de comte et l'amitié de son roi, avait disparu, emportant le joyau, méprisant l'homme qu'elle avait vaincu, sans lui accorder même la cressie si chèrement achetée.

Ahasvère, disait-on, l'avait longtemps cherchée, puis l'avait guéri d'amour, s'était arrêté un soir en un ermitage.

Depuis lors il y était resté. Le moine qui l'habitait lui avait enseigné les secrets du grand Albert et laissé sa hutte en mourant.

Ahasvère avait été brave, il devenait bon. Il se fit une joie de soulager ses semblables et c'était une manière de racheter sa faute qui put plaire à la Vierge justement courroucée.

Un soir—il avait eu cent ans le jour même—il se sentit plus las que de coutume. Aussi, enfouissant dans le seuil le piquet qui retenait la porte close, il décida de ne plus l'ouvrir si l'on venait à frapper.

C'était chose fort improbable; car la nuit était obscure et froide, le ciel lamentablement pleurait au dehors. Qui donc aurait trouvé le chemin de la hutte par cette sombre nuit? Qui donc aurait eu le courage d'afroter un déluge pareil?

Il s'assit sur sa grande chaire de bois, près de l'âtre, et se mit à songer.

A quoi? Encore, toujours, malgré lui, à la faute passée, à ce qu'il avait souffert dans l'expiation.

Au bec de la lampe suspendue au plafond, une flamme trévaillait comme un feu follet au champ de repos, faisant danser sur la muraille de bizarres silhouettes.

Un coup sec ébranla la porte. Arraché à son rêve, il redressa sa tête alourdie sans se lever, ne voulant ouvrir sa porte. Mais, songeant aussitôt que la nuit était froide, que la pluie faisait rage, que le vent sanglotait dans la cheminée, que l'hospitalité est sacrée, il arracha le pieu et tira le battant à lui.

Une forme attendait sur le seuil; elle entra. C'était une femme encapuchonnée de bure et l'on ne pouvait distinguer que sa blanche main, retenait le pli tombant de son manteau.

Instinctivement l'ermite recula; la femme rejeta alors son voile et lui apparut dans toute la splendeur de sa beauté comme au jour où, pour un baiser, elle lui avait demandé le joyau.

Elle avait cette cotte hardie pourfêlée de vair écarlate de Bruxelles, avec un suroût transparent en yraygne d'Ypres qui dessinait sa taille ronde et découvrait sa gorge blanche où scintillait une large rubis et sous son tanton le manteau ondulé de ses cheveux mourait en arrivant au sol comme une vague sur la grève.

—C'est moi, moi par qui tu as souffert, moi qui depuis de longues années subis un tourment plus affreux que le tien. C'est moi, ou plutôt mon image, mon fantôme; car je suis morte le soir même de mon crime; des bandits, pour la voler, m'ont poignardée sur la route où je fuyais.

Et Ahasvère vit que ce n'était pas un rubis qui piquait sa rouge fleur sur sa pâle poitrine, mais le tour vivant d'un poignard.

—Ahasvère, ta fin est proche, reprit-elle de sa voix palmeidieuse, les bienfaits dont tu as comblé tes semblables, les tortures que j'ai subies là-bas ont racheté notre

ECHOS DE PARTOUT

Chine.

L'occupation du sud et de l'ouest du Chan-Toung a fort énu les Chinois. On mande de Pékin que le Tsong-li-Yamen accordera toutes les concessions demandées jusqu'ici par l'Allemagne, si les troupes allemandes sont retirées.

Li Hung Chang, définitivement rentré en grâce, a été reçu par l'impératrice douairière et a eu avec elle une longue entrevue.

Le «Daily Telegraph» est informé par son correspondant de Vienne que le gouvernement austro-hongrois est décidé à obtenir l'acquisition d'un territoire sur la côte chinoise.

A Hong-Kong, les commissaires anglais réclament une nouvelle extension de la concession de Kow-Loung. Le chargé d'affaires anglais à Pékin vient de présenter leur demande au Tsong-li-Yamen.

Les autorités de Hong-Kong promettent en échange d'établir des bureaux de douanes sur ce territoire et d'y percevoir des impôts pour le compte du gouvernement chinois auquel elles garantissent une augmentation annuelle de 200,000 piastres en cas de refus. Les autorités de Hong-Kong menacent de retirer du territoire britannique les bureaux de douanes chinois qui y sont établis.

Le Tsong-li-Yamen a demandé à réfléchir.

Canada.

Les célèbres chutes de Niagara ont été le théâtre l'autre-jour, d'un gigantesque écoulement de masses de rochers pesant cent mille tonnes qui se sont détachées des falaises qui dominent les rapides et les tourbillons formés par la Niagara au bas des chutes.

Les bâtiments récemment édifiés au pied des falaises, l'élevateur et le chemin de fer sont ensevelis sous cette formidable avalanche de rocs qu'on craint de voir suivie d'une autre non moins grave. On ne signale pas d'accident de personnes.

Turquie.

Un fait extraordinaire vient de se passer à Constantinople touchant les armements de la Turquie. La Porte a conclu avec une maison autrichienne un contrat pour la fourniture et l'installation de l'outillage nécessaire à la fabrication des fusils Mauser dans les ateliers de la grande maîtrise d'artillerie de Top-Hané. C'est la première fois depuis la conclusion de cette amitié étroite entre l'Allemagne et la Turquie, amitié qui se chiffre par tant de millions par an versés aux maisons allemandes pour fournitures d'armes et de matériel de guerre, qu'une affaire de ce genre ait été traitée avec une maison autrichienne. Ce fait est d'autant plus significatif qu'il s'agit ici d'un fusil allemand, le fusil Mauser, dont est déjà armée la plus grande partie de l'effectif de l'armée turque et qui était jusqu'à présent exclusivement fourni par les maisons allemandes.

L'âge des chefs de l'armée française.

Une feuille parisienne comparait, il y a quelques jours, la moyenne d'âge des généraux de brigade récemment nommés à celle des généraux allemands commandant des corps d'armée.

Les deux chiffres avaient une singulière élocution. Tandis que l'une de ces moyennes, celle de la France, était de 55 ans et 3 mois environ, l'autre, pour un grade supérieur, était de 57 ans et 8 mois.

Le décret ministériel du 3 mars dernier réglant à nouveau l'établissement des tableaux annuels d'avancement fournit de nouveaux points de comparaison non moins instructifs.

D'après ce tableau, le plus âgé lieutenant-colonel d'infanterie proposé pour le grade de colonel a 57 ans, le plus jeune 45 ans. La moyenne est de 53 ans.

Le lieutenant-colonel de cavalerie le plus âgé porté au tableau d'avancement a 55 ans, le plus jeune 45 ans. La moyenne est de 51 ans environ.

Dans l'artillerie, le plus âgé des lieutenant-colonels proposés pour le grade de colonel a 51 ans, le plus jeune 47. La moyenne d'âge est de 52.

Ainsi, le plus jeune des futurs colonels français, si tant est qu'il soit nommé cette année, aura 45 ans, alors que le plus jeune commandant allemand de corps d'armée, le grand-duc héritier d'Autriche, né le 9 juillet 1857, n'a que 41 ans, à peine.

Ce général est, il est vrai, un prince; mais il ne faudrait pas croire que sa naissance l'ait seule é fait arriver aussi jeune à son commandement. Les princes allemands commencent le métier des armes pour ainsi dire avec la vie, et ont, par conséquent, franchi de bonne heure tous les échelons de la hiérarchie. D'ailleurs, l'empereur d'Allemagne tient personnellement la main à ce que le haut commandement allemand soit jeune et capable tout à la fois.

Les qualités militaires des princes allemands sont certainement sérieuses, et, pour s'en persuader, on n'a qu'à se souvenir de ce que furent, en 1870, le kronprinz et le prince Frédéric-Charles, les vainqueurs de Fréschwiller, de Sedan et de Metz, âgés l'un de quarante, l'autre de quarante-deux ans.

PENSEES

Le plaisir interromp l'ennui, la douleur le chasse.

La mode est le refuge des femmes qui n'ont pas de goût.

Il faut partir seul pour le voyage.

La gare, nos soucis matériels se traînent trop avec l'émotion de nos amis, tout entiers à la tristesse des adieux.

Les colporteurs sont les traits d'esprit de la bourgeoisie.